



Abeille - Section cyclotourisme

Bulletin d'inscription

Année 2017



<https://abeille-cyclotourisme.fr>

Nom	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Discipline			VAE
				Route	VTT	Les deux	
Adresse postale :							
Adresse e-mail :							
Téléphone :	Domicile		Portable		Autre		

Catégories	Cotisations			Assurance			Récapitulatifs			Montants choisis	
	Abeille	FFCT	Revue FFCT	Formule "MB"	Formule "PB"	Formule "GB"	Formule "MB"	Formule "PB"	Formule "GB"		
Adultes sans revue	27,00 €	27,00 €	-	15,00 €	16,50 €	65,00 €	69,00 €	70,50 €	119,00 €		
Adultes avec revue	27,00 €	27,00 €	24,00 €	15,00 €	16,50 €	65,00 €	93,00 €	94,50 €	143,00 €		
2 ^{ème} adulte (famille)	21,00 €	11,70 €	-	15,00 €	16,50 €	65,00 €	47,70 €	49,20 €	97,70 €		
jeune de 7 à 25 ans (famille)	5,00 €	6,50 €	-	15,00 €	16,50 €	65,00 €	26,50 €	28,00 €	76,50 €		
jeune de moins 7 ans (famille)	-	-	-	-	-	48,50 €	-	-	48,50 €		
Jeunes < 25 ans sans revue	5,00 €	11,50 €	-	15,00 €	16,50 €	65,00 €	31,50 €	33,00 €	81,50 €		
Jeunes < 25 ans avec revue	5,00 €	11,50 €	24,00 €	15,00 €	16,50 €	65,00 €	55,50 €	57,00 €	105,50 €		
Option possible	Cotisation à la F.F.C.C. :						Individuelle		20,40 €		
	N° carte d'identité du chef de famille :						Familiale		24,60 €		
Total cotisations :											

Nouveaux licenciés :

- Le tarif de l'abonnement à la revue *Cyclotourisme* est de 18 € au lieu de 24 € la première année.
- Fournir un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme (CMNCI)**, établi dans les 4 mois précédant la délivrance de la licence.

Tous les adhérents :

Conformément à la loi, nous attirons votre attention sur l'intérêt de souscrire des garanties suffisantes pour protéger votre intégrité physique. La formule "Mini Braquet" ne garantit pas les accidents corporels, seules les formules "Petit Braquet" et "Grand Braquet" comportent des garanties Accidents corporels. Assistance et Dommages aux biens.

- Pour davantage de renseignements sur les limites de garanties des 3 formules d'assurance proposées, se reporter à la **"Notice d'information"** émise par Allianz et qui est accessible depuis la page "Cotisations" du site Abeille.
- Après avoir pris connaissance de la notice d'information, chaque adhérent doit obligatoirement remplir la partie nommée **"Déclaration du licencié"** qui est à joindre au bulletin d'inscription avec le chèque correspondant.
- Pour chaque adhérent, indiquer dans la colonne **"Montants choisis"** le total de la cotisation en fonction de sa catégorie, de la formule d'assurance choisie et, de l'éventuelle option retenue.

Bulletin à remettre en réunion

ou à adresser, avec la Fiche d'assurance, à :

Edwige BRIAND
17, impasse du Clos Neuf
78570 Chanteloup les Vignes,
accompagné d'un chèque à l'ordre de :
Abeille de Rueil - Section Cyclotourisme